

Journal d'informations



COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

COMMUNE DE LA GRANDE BÉROCHE / NUMÉRO 4 / AOÛT 2018

EDITO



Une identité visuelle pour La Grande Béroche

Après quelques mois d'existence et soucieux d'encourager la volonté d'appartenance des citoyens, sociétés, associations locales et entreprises à la nouvelle commune, le Conseil communal a le plaisir de présenter l'identité visuelle de La Grande Béroche.

A l'occasion de la rentrée, nous sommes heureux de dévoiler l'identité visuelle de La Grande Béroche, que nous souhaitons fédératrice pour tous les habitants-tes, sociétés, commerces et entreprises de nos six villages désormais réunis sous une seule entité.

Cette nouvelle identité, figure de proue de la campagne de communication de la commune, a pour objectif de présenter La Grande Béroche, ses valeurs, sa situation privilégiée, à mi-chemin entre lac et montagne, entourée de vignes et de forêts, en plaçant la nature en élément central d'un territoire préservé.

La Grande Béroche – GRANDEUR NATURE

Notre ambition est de voir plus grand, ensemble, de maintenir voire d'augmenter l'excellente qualité de vie qui caractérise notre région pour que les générations futures puissent, à leur tour, en bénéficier. De ce désir est né le slogan GRANDEUR NATURE, qui représente la grandeur d'âme de nos habitants ainsi que l'ampleur territoriale de notre cadre de vie.

Portés par une seule voix, les intérêts de La Grande Béroche et de ses citoyens sont mieux représentés et entendus sur la scène cantonale, tout en conservant les identités villageoises qui nous sont chères.

Le Conseil communal

Fête de la Miaou à Bevaix :

La Fête de la Miaou se déroulera le vendredi et samedi 24 et 25 août dans le verger communal à Bevaix. Le thème de cette édition est « La ferme ».

Braderie à Saint-Aubin :

La traditionnelle braderie aura lieu dans les rues de Saint-Aubin le 1er septembre prochain, de 08h00 à 20h00. De nombreuses animations pour enfants et adultes sont prévues.

Abonnements Onde verte JUNIOR

Vous avez moins de 25 ans et vous vous rendez en ville de Neuchâtel régulièrement ?

Ne prenez pas de risque sur la route et contribuez à la protection de l'environnement.

Utilisez les transports publics !

Sur présentation à l'administration communale de Saint-Aubin-Sauges ou Bevaix de la quittance d'achat de l'abonnement acquis entre le 1er juillet 2018 et le 21 décembre 2018, la commune vous remboursera le 20 % de son prix d'achat. Les habitants-es de Bevaix seront subventionnés sur la base de 2 zones (10 et 11 soit abonnement de Fr. 495.-) ou trois zones (10-11-15, soit abonnement de Fr. 711.-) et les habitants-es des autres villages sur 3 zones (10-11-15 soit Fr. 711.-). Pour ceux et celles qui se déplacent jusqu'à La Chaux-de-Fonds ou ailleurs dans et hors canton, la subvention sera donnée selon le même principe, sur 2 ou 3 zones selon le lieu de domicile.

Il s'agit là d'une mesure ponctuelle prise par l'exécutif. Il appartiendra aux autorités législatives de la commune de décider si elles veulent ou non pérenniser cette mesure au-delà de 2018, voire l'étendre à un public plus large.

Spectacles itinérants du Théâtre du passage :

Notre commune a le plaisir d'accueillir les représentations itinérantes du Théâtre du passage durant cette période estivale.

Il s'agit de :

Feu la mère de Madame de Georges Feydeau et **Les Boulingrin** de Georges Courteline.

Les représentations auront lieu :

St-Aubin, parking de l'ancien hôpital, samedi 25 août à 20h00 et dimanche 26 août à 17h00

Vaumarcus, au port, mardi 28 août 2018 à 20h00

Bevaix, Verger communal, mercredi 29 août à 20h00 et jeudi 30 août à 20h00

Séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le lundi 27 août 2018 à 20h00 à la salle du Polymatou à Bevaix. Vous trouverez l'ordre du jour sur notre site internet : www.lagrandeberoche.ch.

Sentier de l'Argentine

Durant l'hiver 2017-2018, plusieurs éboulements successifs se sont produits le long du sentier de l'Argentine, le rendant dangereux et surtout impraticable.

En début d'année, une délégation du Conseil communal s'est rendue sur place, accompagnée du géologue cantonal et de professionnels de la sécurisation de chemins et routes. Il est ressorti de cette rencontre que le coût des travaux était bien trop élevé en regard de l'utilisation du chemin.

La commune s'est donc approchée des propriétaires privés des parcelles situées sur l'autre rive. Une convention a été signée avec eux afin de réaliser deux passerelles enjambant la rivière et un bout de chemin longeant au plus près la rivière.

Le service forestier a participé activement à la réalisation du nouveau tracé du sentier en fournissant le bois des forêts communales pour la réalisation des passerelles (essences résistantes à l'humidité) sous la forme de bois

HORAIRES

Horaires des services pour le lundi du Jeûne fédéral :

Administration :

les bureaux d'accueil de l'administration à Saint-Aubin-Sauges et Bevaix seront fermés le lundi 17 septembre 2018.

Déchetteries :

les déchetteries de Saint-Aubin-Sauges et Bevaix seront fermées le lundi 17 septembre 2018.

OUVERTURE DES GUICHETS

Saint-Aubin-Sauges

| | | |
|----------|--------------|---------------|
| Lundi | 9h00 - 12h00 | 14h00 - 16h00 |
| Mardi | 9h00 - 12h00 | 14h00 - 16h00 |
| Mercredi | 9h00 - 12h00 | Fermé |
| Jeudi | 9h00 - 12h00 | 14h00 - 18h00 |
| Vendredi | 7h15 - 13h00 | Fermé |

Bevaix

| | | |
|----------|--------------|---------------|
| Lundi | 9h00 - 12h00 | Fermé |
| Mardi | 9h00 - 12h00 | Fermé |
| Mercredi | 9h00 - 12h00 | Fermé |
| Jeudi | Fermé | 14h00 - 18h00 |
| Vendredi | Fermé | |

Journal d'informations



COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

COMMUNE DE LA GRANDE BÉROCHE / NUMÉRO 4 / AOÛT 2018

ronds et planches (mis à disposition sur place) mais aussi en réalisant les socles d'assises pour les deux passerelles. C'est ensuite la protection civile qui a mis les passerelles en place et réalisé les «nouveaux sentiers» reliant le sentier existant aux passerelles.

Le sentier de l'Argentine peut donc à nouveau être emprunté. En ces mois d'été, l'ombre des arbres et la fraîcheur des Gorges sont des plus agréables.

Sacs poubelles pour familles avec enfants en bas-âge

Les familles avec des enfants de moins de 3 ans au 1er janvier de chaque année, peuvent venir retirer à nos guichets de St-Aubin-Sauges et sur présentation du livret de famille, 2 rouleaux de sacs poubelles de 35 litres par année et par enfant.

Exploitation forestière

Durant cet automne, l'ordon boisé se trouvant en amont du quartier des Maladières à Bevaix, et en dessous de la voie de chemin de fer, fera l'objet d'une exploitation forestière.

Le service forestier communal se chargera des travaux, les buts principaux de cette intervention étant la sécurité des personnes et infrastructures, l'amélioration de la biodiversité et la récolte de bois de qualité.

En principe, cela ne devrait engendrer que peu de perturbations pour la population locale, toutefois le service forestier se tient à votre disposition pour de plus amples informations si nécessaire.

Tom Egger

Facturation de l'eau

Le mois de juillet dernier, vous avez reçu le tout premier acompte des taxes liées à l'eau sous l'entité de La Grande Béroche.

La reprise des données des compteurs d'eau des anciennes communes n'a pas été une opération simple et a pris passablement de temps avant que tout soit fonctionnel. Malheureusement, seul l'index du dernier relevé du compteur d'eau a pu être transféré. Cela signifie qu'il n'a pas été possible d'estimer votre consommation d'eau potable sur les six premiers mois de l'année 2018.

Ainsi, exceptionnellement pour l'acompte de la première année, il a été choisi de facturer les deux taxes de base pour l'année entière.

En fin d'année, le relevé de votre compteur par notre personnel permettra de connaître votre consommation annuelle d'eau et ainsi pouvoir facturer le solde des taxes sur la consommation pour l'année complète.

Pour rappel, les taxes pour une maison individuelle ou un appartement dans un immeuble sont :

| Eau potable | Assainissement |
|-----------------------|-----------------------|
| Taxe de base : | |
| Frs 125.00/an | Frs 125.00/an |

Taxe sur la consommation :

| | |
|-------------------------|-------------------------|
| Frs 1.90/m ³ | Frs 1.90/m ³ |
|-------------------------|-------------------------|

Pour les exploitations agricoles ou les entreprises industrielles et artisanales, la pose d'un compteur séparé permet de bénéficier d'une taxe sur la consommation de Frs 0.90/m³. N'hésitez pas à vous adresser aux Services techniques si vous êtes concerné. Le

détail de ces différentes taxes est disponible sur le site Internet de la commune dans le recueil systématique, à l'adresse :

<https://www.lagrandebroche.ch/fr/politique/recueil-systematique/>

Et après...

Dès 2019, tout retourne à la normale. Un acompte vous sera facturé en milieu d'année. Le montant de cet acompte sera égal à la moitié du montant de la facture finale de l'année précédente. En fin d'année, notre personnel effectuera à nouveau le relevé de votre compteur d'eau, ce qui permettra de déterminer votre nouvelle consommation annuelle et ainsi d'établir la facture finale. L'éventuel trop perçu par l'acompte fera l'objet d'une note de crédit.

Il faut noter que les services d'adduction d'eau potable et d'épuration sont auto-financés et que ce service ne peut légalement pas rapporter de

bénéfice à la commune. En résumé, si après quelques exercices comptables la commune constate que le montant global perçu par les taxes est nettement supérieur aux charges de fonctionnement des deux services, les taxes seront revues à la baisse.

E-Facture

Soucieuse de l'environnement, la commune de La Grande Béroche vous propose de recevoir ses factures sous forme électronique par le système E-Facture. Pour les personnes qui utilisaient déjà ce système dans l'une des anciennes communes, il n'a malheureusement pas été possible de transférer les anciens comptes dans la nouvelle entité. Il vous est donc nécessaire de renouveler l'inscription pour la commune de La Grande Béroche auprès de votre banque. Veuillez suivre les instructions de cette dernière pour effectuer cette opération.

A. Béguin, chef de dicastère des Services Industriels

Félicitations à nos apprenti(e)s pour la réussite de leur examen de fin d'apprentissage :



Bregnard Adrien – CFC Employé de commerce avec maturité intégrée
De Tutti Samuele – CFC Assistant socio-éducatif
Dey David – AFP Employé d'exploitation
Farine Victor – CFC Forestier-bûcheron
Gertsch Stéphanie – CFC Assistante socio-éducative

Ces résultats de fin d'apprentissage ont été dûment célébrés lors d'une sortie festive regroupant les stagiaires et apprentis-es de la commune, accompagnés d'une délégation du Conseil communal.

Les autorités de La Grande Béroche souhaitent à chacun plein succès pour son avenir professionnel.